

APF Conseil

Accueil et emploi des personnes en situation de handicap



UN RÉSEAU DE FORMATEURS

Une offre de formations **déductible** immédiatement de vos contributions annuelles **AGEFIPH et FIPHFP**.



“

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : des obligations légales pour répondre aux principes d'accessibilité à l'emploi, aux lieux publics, aux transports, à l'école, aux nouvelles technologies, à la compensation, aux soins, à la culture...

APF Conseil c'est :

- Des formations **sur-mesure** adaptées à vos besoins
- Des **conseils** en réponse à vos **obligations légales**
- Des formateurs **qualifiés**, eux-mêmes en **situation de handicap**

En partenariat avec



Déclaration d'activité enregistrée sous le N°11 75 0376875 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

NOS MISSIONS POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS



Vous permettre de **changer de regard** vis-à-vis du Handicap, d'**appréhender** autrement les **différences**.



Vous **faciliter** l'accueil, l'accompagnement, l'intégration et le maintien dans **l'emploi** des personnes en situation de handicap au sein de vos équipes de professionnels.



Vous aider à mieux **accueillir** et **comprendre** les personnes en situation de handicap, dans différents lieux publics.



Vous apporter un **soutien** dans vos recherches de réponses aux obligations légales **d'accessibilité**.

Association des Paralysés de France, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille qui rassemble 23 600 adhérents, 30 000 usagers, 25 000 bénévoles et 14 100 salariés.

L'association intervient dans de nombreux domaines, au niveau international, national, régional et départemental, tant par le biais de ses délégations et de son siège que par ses services et établissements médico-sociaux ainsi que ses entreprises adaptées.

Dotée d'un projet unique d'intérêt général « Pour une société inclusive ! », l'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.



APF Conseil Auvergne - Rhône-Alpes

73 ter rue Francis de Pressensé - 69100 VILLEURBANNE

Mail : apfconseil.sud-est@apf.asso.fr

Tel : 06 68 80 93 11

formation.apf.asso.fr (rubrique Formations Accueil et Accessibilité)

Avec le soutien financier de

